

Questions orales

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, aux dernières nouvelles, M. Forget était le président de la Commission et non le député de Humber-Port-au-Port—Sainte-Barbe.

[Traduction]

L'EFFET DES RECOMMANDATIONS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, il est manifeste que je ne suis pas le président de cette commission, autrement le rapport serait rédigé de façon bien différente. Le ministre ne reconnaît-il pas que ces tableaux, qui sont tirés directement du rapport que je lui fais parvenir en même temps que le procès-verbal de la réunion que la Commission a tenue à la fin du mois d'août, montrent clairement que les recommandations de la Commission condamneront les Canadiens les plus déshérités à vivre toujours plus à la merci de l'aide sociale? Le ministre a maintenant ces tableaux en main.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, si l'honorable député réfère à des documents, je ne sais pas d'où cela vient exactement, et je prends à témoin encore une fois tous les députés de cette Chambre, il y en a qui ont beaucoup d'expérience, beaucoup plus que le député et moi-même. Il me semble que lorsqu'un gouvernement fait appel à une commission royale d'enquête devant déposer un rapport, ce gouvernement doit attendre, malgré les tentatives de l'Opposition, de recevoir ledit rapport avant d'en commenter les applications. C'est ce que j'essaie simplement de faire.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

L'ESSENCE AU PLOMB ET L'ESSENCE SANS PLOMB—ON DEMANDE LE NIVELLEMENT DES TAXES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, étant donné le dernier rapport consacré par la Société royale au plomb dans l'environnement, rapport qui confirme la nécessité de débarrasser l'environnement du plomb le plus rapidement possible, le ministre des Finances voudrait-il songer à mettre au même niveau, dans son prochain budget sinon avant, les taxes sur l'essence au plomb et sur l'essence sans plomb, de façon à au moins ne pas encourager les Canadiens à utiliser l'essence au plomb de préférence à l'essence sans plomb?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de répondre, au nom du ministre de l'Environnement, que par le rapport qu'elle a publié la Commission appuie la décision prise par le ministre de supprimer l'essence au plomb d'ici au mois de décembre 1992. Cela demeure l'objectif du gouvernement.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, si le ministre avait écouté ce qui s'est dit à la conférence ce matin, il saurait que M. Hare s'en tient à la recommandation initiale de la Société royale, qui demandait que le remplacement s'effectue d'ici à 1990 et non 1992. Quoi qu'il en soit, le ministre n'a pas répondu à la question, monsieur le Président. Est-ce que le gouvernement, indépendamment de la question de savoir s'il s'en tient à 1992 ou non, veut envisager entre-temps de frapper d'une même taxe l'essence au plomb et l'essence sans plomb de façon à ne pas encourager les Canadiens à utiliser l'essence au plomb de préférence à l'essence sans plomb? Voilà une question que je pose au ministre des Finances et à laquelle il peut répondre.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'avis du député quant aux questions auxquelles je puis répondre.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Ce que je peux lui dire, c'est que nous avons étudié cette recommandation. Nous avons cherché à voir s'il était possible de la faire figurer dans le dernier budget, mais les spécialistes nous ont informés sur ce point-là que cela n'aurait pas beaucoup d'effet sur la production d'essence au plomb. Voilà pourquoi nous avons décidé de ne pas le faire.

M. Blaikie: C'est sur sa consommation qu'il y en aurait.

* * *

LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—LES POURSUITES JUDICIAIRES POSSIBLES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale, et est très sérieuse. Le ministre a affirmé hier à la Chambre qu'«aucune information n'a été tenue secrète», à propos des énormes poursuites auxquelles pourrait être exposé le gouvernement à cause de transactions secrètes opérées au Texas par la société de Havilland. Comment le ministre explique-t-il qu'on ne puisse pas trouver dans les comptes rendus du comité la moindre mention de ces poursuites judiciaires pour opérations douteuses alors que l'ex-ministre en était parfaitement informé depuis six mois?

• (1440)

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, mon honorable collègue n'a pas fait ses recherches hier, aussi vais-je les faire pour lui aujourd'hui. Le 28 janvier 1986, mon collègue, l'ex-ministre, a déclaré ceci: «Comme vous pouvez le constater, les obligations du gouvernement se trouvent réduites à un peu plus de 500 millions de dollars par opposition au 1 575 milliard auquel s'élèvent nos obligations actuelles.» Encore une fois, monsieur le Président, notre gouvernement a très bien réglé la question.